

Assemblée générale annuelle  
Le 25 avril 2018 à 19 h  
Centre d'Art La Chapelle

<b>ORDRE DU JOUR</b>	
1. Mot de bienvenue	11. Ajout d'un centre de services à Québec
2. Ouverture officielle de l'assemblée	12. Période de questions
3. Nomination des scrutateurs	13. Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes
4. Adoption de l'ordre du jour	14. Adoption du taux d'intérêt sur les parts de ristournes
5. Adoption du procès-verbal	15. Adoption de la répartition des excédents annuels
6. Rapport du conseil d'administration	16. Élection au conseil d'administration
7. Rapport du conseil de surveillance	17. Élection au conseil de surveillance
8. Présentation du rapport financier	18. Remerciements
9. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et de la distinction coopérative	19. Levée de l'assemblée
10. Consultation des membres sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu	

<b>RAPPORT FINANCIER ABRÉGÉ*</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
<i>En milliers de dollars</i>		
Liquidités et placements	22 607	28 346
Prêts (particuliers et entreprises, moins provisions cumulatives)	67 7197	618 123
Autres placements dans la Fédération	39 736	36 677
Instruments financiers dérivés et autres éléments d'actif	11 631	13 790
<b>Total de l'actif</b>	<b>764 501</b>	<b>696 936</b>
Épargne des membres	509 250	487 776
Emprunts, intérêts courus et autres	179 645	138 226
<b>Total du passif</b>	<b>700 312</b>	<b>635 872</b>
<b>Total de l'avoir</b>	<b>64 189</b>	<b>61 064</b>
Excédents avant impôts	5 851	4 931
Ristournes proposées aux membres	683	0
Fonds d'aide au développement du milieu (sommes nettes utilisées au cours de l'exercice)	108	98
*Excluant les activités hors bilan		

**Proposition du taux d'intérêt sur parts permanentes :**

**2,75 % (taux maximum)**

**Proposition du taux d'intérêt sur parts de ristournes :**

**2,75 % (taux maximum)**

<b>PROJET DE RÉPARTITION DES EXCÉDENTS</b>	<b>2017</b>
<b>Excédents à répartir</b>	<b>2 267 000 \$</b>
Moins : Intérêts sur parts permanentes	90 454 \$
Moins : Intérêts sur parts de ristournes	4 335 \$
Moins : Virement à la réserve générale	1 671 210 \$
Moins : Ristournes totales	683 000 \$
Plus : Impôts récupérés	182 000 \$

Consultez notre site Internet [www.votrecaisse.com](http://www.votrecaisse.com)

**Procès-verbal** de la 10e assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics, tenue le mardi 25 avril 2017 à 19 h, au Centre d'art La Chapelle situé au 620 avenue Plante, Québec (Québec) G1M 3R5

### **1. Mot de bienvenue et présentation des membres des deux conseils**

En l'absence de monsieur Gilbert Fournier, président du conseil d'administration, monsieur Roger Barrette, 1<sup>er</sup> vice-président, souhaite la bienvenue aux membres à cette dixième assemblée de la Caisse de l'Administration et des Services publics. Monsieur Barrette présente les membres du conseil d'administration, les membres du conseil de surveillance et monsieur André Giroux, secrétaire au conseil d'administration et monsieur Michel Vaillancourt, directeur général qui l'assistent pour présider l'assemblée.

De plus, monsieur Barrette informe les gens présents que deux soirées d'informations ont eu lieu soit une à Gatineau le 18 avril à 19 h et à Montréal le 19 avril à 19 h. Ces rencontres ont permis de discuter de la réalité régionale.

### **2. Ouverture officielle de l'assemblée**

L'assemblée est déclarée ouverte à 19 h 00.

La définition de membre est lue par monsieur André Giroux, afin de rappeler qui peut proposer, appuyer ou voter au cours de la présente assemblée générale.

Monsieur Roger Barrette fait la lecture des règles de fonctionnement afin d'assurer le bon déroulement des interventions des participants.

75 membres et employés sont présents à l'assemblée.

### **3. Nomination des scrutateurs**

Afin que les procédures soient dans les règles du Mouvement Desjardins, nous devons procéder à la nomination de 2 scrutateurs parmi les membres présents et ceux-ci ne doivent pas être candidats.

Pour l'assemblée, nous allons avoir recours à un système interactif de votation pour faciliter et accélérer les votes.

Le système de votation utilisé est approuvé par le Mouvement Desjardins.

Mesdames Marie Auger et Hélène St-Arnaud sont nommées scrutatrices. La proposition est appuyée par madame Louise Dostie.

### **4. Adoption de l'ordre du jour**

Après la lecture de l'ordre du jour par le secrétaire, il est proposé par madame Louise Rheault et appuyé par madame Catherine Lessard que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle**

Il est proposé par monsieur Vincent Morissette et appuyé par madame Manon Audet de faire seulement un résumé du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2016 pour la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résumé fait par le secrétaire monsieur André Giroux.

Il est proposé par monsieur Jean Sylvain et appuyé par madame Odette Falardeau que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2016 soit approuvé tel que présenté. La résolution est adoptée à l'unanimité.

## **6. Rapport du conseil d'administration**

Monsieur Roger Barrette présente le rapport du conseil d'administration pour la dernière année financière de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics. Il fait mention des efforts maintenus pour offrir des services et conseils hautement professionnels et parle de la distinction coopérative. Aucune question.

## **7. Rapport du conseil de surveillance**

Madame Louise Blanchet, présidente du conseil de surveillance présente les rôles et responsabilités du conseil de surveillance, ainsi que le rapport de l'année 2016.

Aucune question.

## **8. Présentation du rapport financier**

Monsieur Michel Vaillancourt explique les états financiers 2016 à l'aide de graphique. Il souligne que l'actif de la Caisse atteint 696,9 M\$. Il passe en revue les activités bilans et le volume d'affaires sous gestion, le détail des prêts aux membres, le passif de la Caisse et les réserves accumulées au 31 décembre. Les excédents d'exploitation pour l'année 2016 sont de 1,944 k\$.

Dans le cadre d'une gestion saine et prudente, il est donc recommandé de verser la totalité des excédents, soit 454 000 \$ aux fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse.

## **9. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et du bilan de la distinction coopérative**

Monsieur Michel Vaillancourt explique l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et le bilan de la distinction coopérative aux membres. Il souligne l'implication de la Caisse dans les créneaux suivants : la santé, la culture, le développement économique, la coopération et les services communautaires.

Pour 2016, la contribution de la Caisse à partir du Fonds d'aide au développement du milieu et des commandites a totalisé 117 351 \$.

## **10. Période de questions**

### **a. Direction générale et conseil d'administration**

Un membre suggère de développer l'intercoopération avec les coopératives funéraires. Une réponse est fournie et le dossier sera examiné en cours d'année.

Un membre se questionne sur les intérêts sur les parts de ristourne et également sur les ristournes aux membres. Des réponses sont fournies, à la satisfaction du membre.

#### **b. Conseil de surveillance**

Aucune question.

#### **11. Adoption du taux d'intérêt sur les parts permanentes**

Il est proposé par madame Manon Audet et appuyé par monsieur François Choinière que le taux d'intérêt sur les parts permanentes soit fixé à 3,50 %. La résolution est adoptée à la majorité.

#### **12. Adoption du taux d'intérêt sur les parts de ristournes**

Il est proposé par monsieur Arthur Paquin et appuyé par madame Manon Audet que le taux d'intérêt sur les parts de ristournes soit fixé à 3,50 %. La résolution est adoptée à la majorité.

#### **13. Adoption de la répartition des excédents annuels**

<b>PROJET DE RÉPARTITION DES EXCÉDENTS</b>	<b>2016</b>
<i>En milliers de dollars</i>	
<b>Excédents avant impôts au 31 décembre</b>	<b>4 931</b>
- Impôts sur les excédents	785
<b>Excédents nets de l'exercice</b>	<b>4 144</b>
+ Autres éléments du résultat global	601
- Virement réglementaire à la réserve plus-value	1 325
+ Virement provenant du fonds d'aide au développement du milieu	72
- Intérêts sur parts de ristournes	7
- Intérêts sur parts permanentes	149
- Alimentation à la réserve de stabilisation	0
- Virement à la réserve générale	2 909
- Affectation au fonds d'aide au développement du milieu	454

Il est proposé par madame Louise Dostie et appuyé par madame Annie Tremblay que le projet de répartition des excédents pour l'année se terminant le 31 décembre 2016 soit accepté. La résolution est adoptée à la majorité.

#### **14. Élection au conseil d'administration**

Comme le prévoit le Règlement de régie interne, les mises en candidature devaient se faire par écrit et être produites aux bureaux de la Caisse avant la fermeture, au plus tard, le dixième jour précédant la date fixée pour l'assemblée générale annuelle, soit le jeudi 13 avril 2017, à 16 h 30.

Étant donné que monsieur Roger Barrette, 1<sup>er</sup> vice-président est lui-même candidat, monsieur André Giroux agira comme président d'élection, tel que le prévoit le Règlement de régie interne. Monsieur Michel Vaillancourt agira comme secrétaire d'élection.

La définition d'un candidat éligible est lue par monsieur André Giroux.

Monsieur André Giroux résume les principales responsabilités des deux conseils.

Au conseil d'administration, pour le groupe A, les mandats de mesdames Louise Dostie et Mahawa Tounkara et messieurs Gilbert Fournier et Roger Barrette, se terminent aujourd'hui.

Au conseil d'administration pour le groupe A, les mises en candidatures reçues dans les délais prévus sont, madame Louise Dostie proposée par madame Louise Lussier, madame Louise Lussier proposée par madame Louise Dostie, monsieur Roger Barrette proposé par monsieur Louis-Pierre Barrette, monsieur Michaël Laliberté-Grenier proposé par madame Nathalie Lafontaine.

Des vidéos des candidats sont présentées afin de les faire connaître.

Le nombre de candidatures reçues étant égal au nombre de postes à combler, est élu sans opposition.

- Roger Barrette
- Louise Dostie
- Michaël Laliberté-Grenier
- Louise Lussier

Les élections au conseil d'administration étant terminées, monsieur Roger Barrette revient présider la rencontre.

Monsieur Roger Barrette félicite les dirigeants élus et remercie madame Mahawa Tounkara et monsieur Gilbert Fournier pour leur implication à la Caisse au cours des dernières années.

#### **15. Élection au conseil de surveillance**

Au conseil de surveillance, le mandat de monsieur Bernard Guay se termine aujourd'hui. Les mises en candidatures reçues dans les délais prévus pour le conseil de surveillance sont, madame Louise Rheault proposée par madame Louise Blanchet.

La vidéo de la candidate est présentée afin de la faire connaître.

Le nombre de candidatures reçues étant égal au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare élue sans opposition aux postes de conseillers madame Louise Rheault.

Monsieur Roger Barrette félicite la dirigeante élue et remercie monsieur Bernard Guay pour son implication à la Caisse au cours des dernières années.

#### **16. Adoption de modification au règlement de régie interne**

Dans le cadre du plan de développement de la Vice-présidence des caisses de groupes, il est demandé aux caisses de concentrer leur développement sur leurs groupes principaux, dans la situation de la Caisse, la fonction publique provincial et fédéral et la Société des alcools du Québec.

Le groupe du CSSS de Gatineau représentant ±300 employés membres de notre caisse aura la possibilité, selon leur choix, d'adhérer et de transférer leur volume d'affaires à la Caisse de la Santé qui sera dans nos locaux de Gatineau. Ce choix est volontaire et libre.

En intercoopération avec la Caisse Desjardins du Réseau de la santé, nous avons mis les bases d'un partage de ressources humaines et matérielles qui nous permettra d'être plus proactifs dans le marché hypothécaire, principalement à Gatineau et à Montréal, tout en réduisant nos coûts.

Nous envisageons la possibilité d'adopter une telle approche avec des caisses de groupes de la région de Québec.

La Caisse demande à ce que la modification suivante soit apportée au Règlement de régie interne :

Que l'annexe A soit modifiée pour augmenter le nombre d'administrateurs de onze (11) à douze (12) au groupe A et de regrouper le groupe C au groupe A

Il est proposé par monsieur Jean Sylvain appuyé par monsieur Serge Tourangeau, que la modification suivante soit apportée au Règlement de régie interne de la Caisse :

- Que l'annexe A soit modifié pour augmenter le nombre d'administrateurs de onze (11) à douze (12) au groupe A et de regrouper le groupe C au groupe A;

Adopté à la majorité.

## **17. Remerciements**

Monsieur Roger Barrette remercie le directeur général et le personnel pour le soutien qu'ils accordent aux dirigeants et il remercie les membres pour leur présence.

Merci à tous les dirigeants qui se sont impliqués dans la vie associative de la Caisse ainsi qu'un merci à madame Mahawa Tounkara et monsieur Bernard Guay, qui terminent leur mandat de dirigeant aujourd'hui.

Un merci tout particulier à monsieur Gilbert Fournier qui a agi comme dirigeant de la Caisse au cours des vingt dernières années, dont dix, à titre de président de la Caisse. Ce fut un plaisir pour les dirigeants et les employés de côtoyer monsieur Fournier au cours de toutes ces années. Son dévouement, sa grande implication et sa disponibilité ont marqué son passage à la Caisse. Tous ensemble nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Enfin, un merci sincère à tous pour votre présence et votre participation à cette 10<sup>e</sup> assemblée. Nous comptons sur vous pour faire de la Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics une coopérative de services financiers dont nous continuerons tous d'être fiers.

## **18. Levée de l'assemblée**

Le vice-président déclare la levée de l'assemblée à 20 h 20.

.....  
Vice-président

.....  
Secrétaire

Note : l'emploi du masculin est utilisé afin d'alléger le texte.

Consultez notre site Internet [www.votrecaisse.com](http://www.votrecaisse.com)